

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix du mois d'octobre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à vingt heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Mme Claire BARRIN, MM. Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mme Catherine DUTEIL, M. Frédéric VAILLANT, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Maires-Adjoints

Mme Nicole LAURIA, MM. Sébastien ATRUX-TALLAU, Benjamin DELOCHE, Mmes Christine RODRIGUES, Graziella POURROY SOLARI, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mmes Joëlle TIBURZIO, Élixa DE POORTER, MM. Pierre BASTARD-ROSSET, Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 4 octobre 2024
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 25

Secrétaire : M. Stéphane FAURE-HUDRY, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==00000==--

N° 2024/134 - BELLOSSIER – CESSION DE PARCELLES AVEC M. ET Mme GIDET ET M. VAILLEND

La commune de THÔNES a été sollicitée par M. Jonathan GIDET et M. VAILLEND pour acquérir des parcelles communales.

Il est proposé de vendre les parcelles section I n°696 de 22 m² et n°694p1 de 23 m² à M. Jonathan GIDET et les parcelles section I n°694p2 de 19 m² et n°695 de 34 m² à M. VAILLEND selon le plan joint (en jaune).

France Domaine, par avis rendu le 29 mars 2024, est favorable à une vente de ces parcelles au prix de 50 €/m².

Ces parcelles sont issues d'un ancien chemin communal, elles se trouvent en zone rouge du PPR et bleu en partie pour la parcelle section I n°694p2.

Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de M. Jonathan GIDET et M. VAILLEND.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
par vote à main levée POUR : 24
ABSTENTION : 1 (G. POURROY-SOLARI)

- **APPROUVE** la vente des parcelles section I n°696 et n°694p1, d'une surface totale de 45 m², au prix de 50 €/m² à M. Jonathan GIDET

.../...

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024

ID : 074-217402809-20241010-CM24134-DE

S'LO

- **APPROUVE** la vente des parcelles section I n°694p2 et n°695, d'une surface de 53 m², au prix de 50 €/m² à M. VAILLEND
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant de signer tous les documents nécessaires à ces ventes.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 15 octobre 2024

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Stéphane FAURE-HUDRY

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **18 OCT. 2024** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **21 OCT. 2024**

THÔNES, le **21 OCT. 2024**

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

